

Questionnaire transition écologique – Association EDEN

1 Lutte contre et adaptation au changement climatique

1. Quelle importance accordez-vous à la lutte contre le dérèglement climatique ?

Inondations, sécheresse, pics de canicule, érosion de la biodiversité sont autant de sujets à traiter pour relever les défis environnementaux. Les scientifiques sont unanimes sur l'urgence de contenir le réchauffement climatique pour éviter des catastrophes sociales et sanitaires. Valérie Masson-Delmotte affirme que c'est le dernier mandat pour agir. Notre liste affiche une véritable ambition pour lutter contre le réchauffement climatique et à s'engager dans la transition écologique.

Et à l'adaptation de la ville au dérèglement climatique ?

Nancy doit apprendre à vivre autrement avec la chaleur et la pollution. En 2019, les difficultés engendrées par les 12 jours de canicule démontrent la nécessité d'adapter notre ville aux épisodes caniculaires de plus en plus nombreux et chauds. La vie à Nancy doit être plus agréable pour ses habitants au premier rang desquels figurent les plus fragiles : enfants et personnes âgées.

2. Quelles mesures vous engagez-vous à mettre en œuvre pour adapter votre commune au dérèglement climatique ?

Nous créerons une dynamique collective autour d'une « COP 26 Grand Nancy » pour que la transition écologique trouve son sens pour les citoyens, les institutions, et les acteurs privés. Ceci nous paraît être un préalable indispensable pour se donner les moyens de réduire de 45% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone pour 2050. De manière volontaire, nous modifierons les priorités d'aménagement à Nancy pour réduire la place de la voiture, engager une rénovation thermique des bâtiments, donner une nouvelle place à l'eau et à la végétation. Nous revisiterons complètement la politique des transports pour encren durablement la ville dans des nouvelles pratiques. Nous mettrons en place un plan écoles Nouvelles Générations et un programme de rénovation énergétique des logements. Nous réaliserons le premier quartier écologique de Nancy à Meurthe Canal et nous déploierons de nouveaux espaces verts sur la ville.

3. Quelles mesures concrètes vous engagez-vous à mettre en œuvre pour faire diminuer l'utilisation des sources d'énergies fossiles sur la commune ?

La refonte du réseau STAN, la piétonisation du centre-ville et la mise en œuvre d'un plan express vélos offriront un bouquet de solutions alternatives à la voiture individuelle pour les 90% de nos déplacements, qui font moins de 5 kilomètres. Nous investirons 40 millions d'euros d'ici 2030 pour rénover, végétaliser et créer des îlots de fraîcheur dans les écoles. Les nouveaux programmes de logements sociaux seront composés de logements passifs. Et nous contribuerons au mix énergétique avec l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux.

2 Protection de la biodiversité

4. Quelle importance accordez-vous à la protection de la biodiversité sur votre commune ?

La biodiversité est indispensable pour la qualité de nos écosystèmes qui rendent de nombreux services à l'homme. Notre responsabilité est de protéger la biodiversité à Nancy et de réconcilier cette biodiversité dans son écosystème global avec les territoires ruraux voisins. C'est ainsi que nous pourrions ensemble renforcer la fertilité des sols, la pollinisation des cultures et la qualité des nappes phréatiques et mieux prévenir les événements climatiques tels que les inondations et la sécheresse.

5. Quelles mesures concrètes vous engagez-vous à mettre en œuvre pour protéger la biodiversité sur l'espace communal ?

Nous donnerons une nouvelle vocation à l'ancienne voie ferrée pour en faire un espace naturel de premier rang et protéger les 160 espèces qui ont été comptabilisés. Nous aménagerons des rues vertes en supprimant le revêtement asphalté pour créer des corridors reliant le canal à la Meurthe et le Parc de la Pépinière au Parc Sainte-Marie. Nous planterons une forêt urbaine sur l'ensemble Carnot-Léopold avec des arbres en pleine terre. Enfin nous offrirons un meilleur partage de l'espace public, notamment au profit de la végétation et du circuit naturel de l'eau.

3 Partage de l'espace public

6. Etes-vous d'accord sur le principe d'accorder moins de place aux voitures aux bénéfiques des autres modes : marche, vélos, giroroue, trottinette, transport en commun ?

OUI (sans commentaire possible).

7. Si oui, quels sont les objectifs chiffrés de part modale que vous cherchez à atteindre en 2026 ?

Notre objectif est d'atteindre la plus forte part modale possible des modes alternatifs à la voiture individuelle d'ici 2026 en favorisant aussi bien la marche à pied que le vélo, les transports en commun et autres modes doux. Plus que des objectifs chiffrés, notre ambition est de créer les conditions d'un véritable changement dans les déplacements du quotidien, y compris en matière de livraison.

8. Si oui, quels sont les axes de votre programme d'actions pour y parvenir ?

Inverser la place de la voiture en ville implique de conduire en cohérence et de manière complémentaire plusieurs politiques à différentes échelles. Nous faciliterons le report modal des 100 000 personnes qui se rendent chaque jour à Nancy au motif du travail ou des études en développant avec les territoires voisins des pôles multimodaux de rabattement aux gares et des parkings relais aux nœuds routiers. Nous travaillerons avec eux et la Région sur l'harmonisation de nos réseaux de transport et sur une intégration de l'offre ferroviaire dans le réseau STAN et SUB. Nous organiserons une connexion des parkings relais avec des bus express vers le centre-ville et les zones d'emploi aux heures de pointe. Nous offrirons un réseau express vélos, sécurisé et sans discontinuité en ville. Nous piétonnerons progressivement le centre-ville avec une gestion dynamique du centre-ville.

4 Marche à pied

9. Quelles mesures vous engagez-vous à mettre en œuvre pour faciliter les déplacements à pieds et celui des personnes à mobilité réduite ?

Pour faciliter les déplacements à pieds en dehors du centre-ville piéton, nous organiserons un meilleur partage de l'espace public entre la voiture, les cyclistes et les piétons. La largeur des trottoirs doit rester suffisante pour le plaisir de la déambulation piétonne. La végétalisation progressive de ceux-ci doit les rendre plus agréables.

10. Si vous êtes élu et membre de la majorité, êtes-vous prêt à vous engager pour lutter contre le stationnement gênant sur le trottoir, voie cyclable, ou voie de bus) ?

OUI (sans commentaire possible).

11. Si oui, quelles mesures prendrez-vous ?

La police municipale sera dotée de 30 policiers supplémentaires sur le mandat. Ils devront assurer un îlotage dans chaque quartier et les habitants disposeront d'un policier référent pour leur permettre d'intervenir plus facilement en cas d'infractions de ce type et de conflits d'usages.

5 Vélos et nouveaux modes de déplacement

12. Eden se fait le relais de l'enquête de la FUB et relaie son questionnaire. L'avez-vous rempli ?

OUI (sans commentaire possible).

6 Transport en commun

13. Dans le cadre de la révision à venir du PDU, quelles mesures particulières souhaitez-vous mettre en place concernant les transports en commun dans votre commune ? (lignes, fréquences, amplitudes horaires, ...) ?

Nous faisons le pari qu'il est possible de traverser Nancy en 15 minutes en aménageant des voies en site propre, en offrant une priorité aux bus aux feux tricolores, en augmentant le cadencement aux heures de pointe, et en créant des lignes express depuis les parkings relais vers le centre-ville et les zones d'emploi. La gratuité des transports sera offerte totalement aux moins de 18 ans et au plus de 65 ans et à tous les week-ends.

14. Soutenez-vous le projet de nouveau tram tel qu'il a été voté en décembre 2019 ?

OUI (sans commentaire possible).

15. Quelles améliorations ou aménagements éventuels souhaitez-vous voir apportés à ce projet ?

Les études préalables à la DUP ont dessiné les grandes lignes de ce projet que nous approuvons. L'avant-projet du renouvellement du tram sera mis à la discussion au lendemain des élections pour définir très précisément les travaux à conduire. Il nous permettra d'améliorer le parcours cyclable et l'accès du tram avec notamment la restructuration des

espaces situés en proximité de la ligne comme la place de la République ou la place Maginot. Nous travaillerons avec les associations d'usagers pour garantir ces améliorations. Durant la période de travaux, un réseau de substitution performant sera mis en service et un réseau Brabois Express sera proposé aux heures de pointe. Nous souhaitons offrir une première mise en service du tram pour 2023/2024 sur une première tranche qui sera définie selon les moyens financiers disponibles et sur la partie qui impacte le plus de voyageurs.

7 Urbanisme

16. Dans le cadre de la révision à venir du PLUi, prévoyez-vous de mettre en place des mesures contre l'étalement urbain ? Si oui, lesquelles

Nous contiendrons l'étalement urbain en limitant les zones ouvertes à l'urbanisation et en privilégiant la reconversion des friches (Alstom, friches hospitalières en devenir sur le site de l'hôpital central par exemple). Nous densifierons dans la mesure du possible les zones d'activité.

17. Quelle évolution programmez-vous pour votre ville et pour l'agglomération en termes du nombre d'emplacement et surfaces de jardins en ville, square, vergers, espaces naturels, parcs... ?

Pour préserver les espaces verts existants, nous protégerons les espaces de jardins de toute nouvelle construction. Pour augmenter la surface d'espaces verts dans la ville, nous proposons de donner une nouvelle vocation à l'ancienne voie ferrée au bénéfice de la nature en ville. Nous aménagerons également des rues vertes. Enfin, nous permettrons à chaque habitant de planter et fleurir l'espace public en accordant des permis de végétaliser.

8 Gestion des déchets

18. Envisagez-vous des modalités de révision de la délégation de service public de Véolia ou des modifications du PLU afin de mettre en œuvre cette taxe incitative (obligatoire à court terme) ?

La tarification incitative est un levier efficace pour réduire la quantité de nos poubelles. Dans le cadre du marché public qui vient d'être renouvelé par la Métropole, nous veillerons à atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique.

19. Quelle proportion respective de collecte sélective et de compostage de proximité comptez-vous atteindre à l'échelle métropolitaine pour la gestion des biodéchets à l'échéance 2025 ?

Notre objectif est de réduire significativement la quantité de déchets produits sur le Grand Nancy et d'améliorer le recyclage. Pour cela, nous créerons un service de collecte du compost, un service de collecte à la demande des déchets verts (et des encombrants) et une filière de valorisation des matériaux de construction pour atteindre 100 % de recyclage à horizon 2026.

10 Démocratie participative

20. Quels mécanismes de consultation citoyenne mettez-vous en place pour permettre la participation des citoyens et des associations à l'élaboration des projets qui les touchent à l'échelle municipale et métropolitaine ?

Nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer la vie démocratique à Nancy. D'une manière générale, nous mettrons en œuvre des conseils de quartier sur des périmètres adaptés et nous organiserons un débat public sur tous les grands projets de la ville. Notre ambition est de créer une cité démocratique au service du climat avec la mise en place d'un budget participatif correspondant à 10% du budget annuel d'investissement de la mairie et une Cop26 Grand Nancy pour fédérer les acteurs autour d'un projet commun. En ce qui concerne plus spécifiquement les enjeux de mobilité, des assises métropolitaines de la mobilité se tiendront dès juin 2020 pour adapter la gouvernance et la concertation aux enjeux que nous devons relever.

21. Commentaires libres

Nous tenons à partager avec vous notre projet de transition alimentaire dont nous n'avons pas fait mention dans nos réponses au questionnaire. Réconcilier les habitants avec leur alimentation, c'est contribuer à leur bonne santé et à préserver la qualité des terres et de l'eau dans notre écosystème. Avec 1% d'autonomie alimentaire, nous avons un véritable défi à relever. Nous offrirons 100% des repas faits maison, en circuit court, bio et en gestion directe. Nous organiserons des marchés de producteurs locaux dans les quartiers pour répondre à la forte demande des consommateurs de manger « local ». Enfin, nous améliorerons la chaîne logistique entre le producteur et le consommateur avec une plateforme efficace à destination des commerçants et des restaurateurs. Nous pensons que la fermeture du marché de gros à Vandoeuvre est l'occasion de travailler sur un « Rungis local » pour réorganiser la distribution.